



SANI'PARCOURS®

**FERTILISANT À BASE DE CYANAMIDE CALCIQUE
POUR PARCOURS À GIBIERS ET VOLAILLES**

AVANTAGES

reconnus par les professionnels

- Des parcours plus sains, plus propres
- Des sols régénérés
- Une couverture végétale revitalisée



jusqu'à
100 m²

Le bien-être de vos gibiers et volailles

SANI'PARCOURS®

Une couverture végétale revitalisée

Composé de cyanamide calcique, de phosphore, de potasse, et de magnésie, SANI'PARCOURS® revitalise et nourrit durablement la couverture végétale :

Les herbages sont ainsi sources de vitamines, de protéines, de calcium et de phosphore, indispensables au développement des volailles.



Des sols régénérés

L'apport de calcium régénère les sols piétinés et tassés :

=> il combat l'acidification de surface propice au développement des mauvaises herbes

=> il contribue à une meilleure aération des sols.

Un sol léger et bien aéré facilite le développement de la couverture végétale.



Le bien-être de vos gibiers et volailles

Des parcours plus sains et plus propres

=> Une épaisse couverture d'herbe a pour avantage de réduire les risques liés à la contamination parasitaire.

Un terrain nu ou dégarni devient vite un foyer d'épidémies (coccidies et vers intestinaux)

=> L'apport de cyanamide calcique contribue à compacter les fientes sources de mauvaises odeurs, et de maladies.



SANI'PARCOURS®

Composition

ENGRAIS CE

Engrais NPK 5-6-14 + 3 MgO

ENGRAIS NFU 42001-1

ENGRAIS DE MÉLANGE

5 % d'azote (N) total dont

3.5 d'azote (N) cyanamidique

6 % d'anhydride phosphorique

(P₂O₅) total dont

6 soluble dans le citrate d'am-

monium neutre et dans l'eau

(superphosphate triple) dont

5.1 soluble dans l'eau

14 % d'oxyde de potassium

(K₂O) soluble dans l'eau

3 % d'oxyde de magnésium

(MgO) total

Poids net : 10 kg – EMB. 27598

Recommandations d'emploi

15 jours avant introduction des volailles (délai à respecter impérativement), épandre en période d'humidité, de préférence une fois au printemps et une autre fois à l'automne.

Dose : 125 g/m² soit deux bonnes poignées (1 poignée = 50 g environ) en terre normale, et 250 g/m² (5 poignées /m²) en terre lourde. Ne pas utiliser par temps sec ou en période de gel. Arroser abondamment s'il ne pleut pas.





SANI'PARCOURS

Fertilisant à base de Cyanamide Calcique

Engrais complet pour PARCOURS A GIBIERS ET VOLAILLES

- Des parcours plus sains plus propres
- Des sols régénérés
- Une couverture végétale revitalisée
- Un environnement préservé

Composition :

ENGRAIS CE

Engrais NPK 5-6-14 + 3 MgO
ENGRAIS NFU 42001-1- ENGRAIS DE MELANGE
5 % d'azote (N) total dont
3.5 d'azote (N) cyanamidique
6 % d'anhydride phosphorique (P2O5) total dont
6 soluble dans le citrate d'ammonium neutre et dans l'eau
(superphosphate triple) dont
5.1 soluble dans l'eau
14 % d'oxyde de potassium(K2O)soluble dans l'eau
3 % d'oxyde de magnésium (MgO) total
Poids net : 10 kg – EMB. 27598



Conditionnement :



10 kg pour 100 m² - 2 box de 40 sacs

Descriptif du produit :

- L'apport de cyanamide calcique combinée au phosphore et à la potasse revitalise et nourrit durablement la couverture végétale :
 - Les herbages sont ainsi sources de vitamines, de protéines, de calcium et de phosphore, indispensables au développement des volailles.
 - Une épaisse couverture d'herbe a pour avantage de réduire les risques liés à la contamination parasitaire. Un terrain nu ou dégarni devient vite un foyer d'épidémies (coccidies et vers intestinaux)
- L'apport de cyanamide calcique contribue à compacter les fientes sources de mauvaises odeurs, et de maladies.
- L'apport de calcium régénère les sols piétinés et tassés :
 - il combat l'acidification de surface propice au développement des mauvaises herbes
 - il contribue à une meilleure aération des sols. Un sol léger et bien aéré facilite le développement de la couverture végétale.

Recommandations d'emploi :

15 jours avant introduction des volailles (délai à respecter impérativement):

Epandre en surface 100 g/m² en période d'humidité. Arroser après chaque apport s'il ne pleut pas (1 poignée = 40 à 50 g environ). Si nécessaire alterner l'occupation en bloquant l'accès à la moitié du parcours durant une quinzaine de jours.

Période d'utilisation :

Peut s'utiliser durant toute la belle saison à condition de faire suivre l'épandage d'un arrosage en période de sécheresse.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D